

Les activités de l'OASI en 2018

Rapport présenté à l'Assemblée générale du 23 mai 2019

A. Deux publications

L'étude sur les activités de réinsertion (AdR) à Genève a été présentée à la presse et diffusée largement en décembre 2018 sous le titre "L'aide sociale entre contre-prestations et insertion professionnelle". Elle est le résultat d'un travail collectif et le reflet d'une fructueuse collaboration avec la faculté de socio-économie de l'Université de Genève. Deux étudiants, une doctorante et un membre du comité de l'OASI se sont particulièrement investis pour réaliser cette étude. Les autres membres du comité ont également contribué à la rédaction des conclusions et recommandations.

Les résultats de l'enquête donnent une image nuancée de cette mesure, loin des idées préconçues qu'on pouvait avoir. Je relèverai ici quelques points saillants : Les stagiaires expriment un fort besoin de reconnaissance de leur travail – et un désir légitime d'être rémunérés. En dépit de cette absence de rémunération, ces activités représentent souvent un moyen bienvenu d'être inséré professionnellement et reconnu socialement. Mais il ne faut pas oublier que seule une partie des stagiaires a eu l'occasion de répondre au questionnaire, probablement les plus motivés et ceux qui travaillaient dans les institutions les plus soucieuses de favoriser leur intégration. Il faut à cet égard souligner la sincérité de bon nombre de ces dernières qui relevaient l'importance de l'apport des stagiaires au développement de leurs activités et indiquaient que leur présence palliait souvent à l'absence de moyens pour engager de nouveaux collaborateurs. Un constat qui tranche singulièrement avec la manière trop souvent condescendante de considérer les personnes en stage AdR.

Au chapitre des recommandations, l'étude préconise de donner aux AdR un cadre juridique plus précis et mieux contrôlé, notamment pour empêcher la substitution de stagiaires à des emplois potentiels. Elle propose aussi de distinguer les AdR selon leurs objectifs : la formation, le tremplin vers l'emploi, ou encore une occupation utile à l'intégration sociale.

Le **quatrième rapport d'observation** a été élaboré par Daniela Camelo, étudiante en stage dès le 12 février 2018, accompagnée par Jocelyne Haller. Il se base sur les entretiens avec 33 personnes ayant apporté leur témoignage, ainsi que sur les rencontres avec des responsables de 5 institutions : le Centre

Social Protestant, le Centre de Contact Suisses-immigrés, le Service social de la Ville de Genève, l'Antenne Chômage de Carouge et l'Espace Solidaire Pâquis.

A l'instar du 3^e Rapport d'Observation, les expériences des ayant-droits et les constatations des professionnels se recoupent largement. Elles aboutissent à 25 recommandations portant sur des modifications de lois cantonales et de règlements, mais aussi sur des changements de pratiques. Ces propositions concernent les PCFam et le SPC, la Loi cantonale sur le chômage et l'Office Cantonal de l'Emploi et surtout la LIASI et l'Hospice Général. Nous avons ajouté 11 propositions basées sur l'expérience des membres du comité. Toutes ces recommandations sont formulées aussi précisément que possible, nous espérons qu'elles pourront être utiles, en particulier pour la révision de la LIASI.

B. Les contacts extérieurs

L'OASI a participé aux séances inter-institutionnelles organisées par le CAPAS. Le but de ces rencontres était d'établir des contacts et de rechercher de synergies entre les différents regroupements d'associations – par exemple l'AGOER, l'INSOS, la Plateforme des aînés. Deux groupes ont été formés, l'un avec le projet d'une "Cartographie des associations faitières", et l'autre sur le thème "Pauvreté et accès aux prestations sociales publiques". L'OASI faisait partie de ce dernier groupe, qui a envisagé une étude sur l'accès aux prestations sociales, avec un mandat de recherche confié à l'HETS. Mais ce projet a été abandonné, parce que le sujet était très proche de la recherche sur le non-recours.

En participant aux travaux du CAPAS nous avons l'espoir de trouver des idées, des contacts, en vue de financer les recherches menées par l'OASI. Nous avons compris que pour des recherches universitaires ou par la HETS, il faut que le mandataire apporte les fonds nécessaires...

Nous avons aussi pris contact avec le "Programme national contre la pauvreté", piloté par l'OFAS. Ce programme a financé certaines recherches dans le domaine social, sur mandat de l'OFAS, mais rien qui puisse correspondre à l'activité de l'OASI. Elisabeth Di Zuzio participé à la Journée Nationale le 7 septembre à Berne.

La recherche sur le non-recours aux prestations sociales à Genève menée par la HETS a suscité parmi nous un vif intérêt. L'OASI a participé au séminaire régional sur le non-recours en mars 2018.

Mentionnons encore que **le site internet de l'OASI** a été alimenté et tenu à jour régulièrement – c'est une ouverture sur la politique sociale à Genève mais aussi sur le plan fédéral et dans d'autres cantons suisses.

A diverses reprises, certains de nos partenaires ont soulevé l'obstacle que pouvait représenter lors de nos recherches de fonds la présence de **partis politiques** au sein de notre association. Face à cet élément qui suscite débat, notre comité a engagé une réflexion et s'appête à clarifier cette question lors de notre prochaine assemblée générale.

C. Soucis pour les ressources en argent et en personnes :

Pour nos activités en 2018, nous n'avons reçu 2'000 Fr. de la Ville de Genève et 3'550 Fr. de 6 autres communes.

Pour financer nos activités en 2019, nous avons présenté une demande de subvention auprès de la Ville de Genève. Comme nous savions qu'il n'était plus possible au Département de la Cohésion sociale de continuer à nous soutenir, nous avons fait la démarche auprès d'Agenda 21, qui gère de Fonds Chômage et subventionne notamment l'ADC et le Trialogue. Malheureusement, nous avons reçu une réponse négative en janvier 2019, sans explication. Nos démarches auprès des autres communes du canton n'ont pas donné les résultats escomptés; elles n'ont réuni que 2250 Fr.

Le Comité s'est réuni 12 fois. A la dernière AG, il a été demandé que les membres du comité comptent leurs heures de travail bénévole, pour qu'on puisse les faire apparaître dans les comptes. Nous avons essayé, mais il n'est pas si facile de mesurer avec précision notre investissement. Finalement nous avons estimé plus utile de consacrer notre temps à des tâches plus directement liées aux objectifs de l'OASI.

Des contacts ont été pris pour trouver de nouveaux membres du comité. Nous espérons pouvoir être en mesure de vous présenter sous peu de nouveaux candidats.

D. En conclusion :

En 2018, l'Observatoire OASI a été productif – mais il manque de ressources pour assurer la pérennité de ses tâches et des productions plus régulières. Il est indéniable en revanche qu'il répond à un besoin en l'absence d'un observatoire officiel du domaine social à Genève. La perspective de la prochaine révision de la LIASI nous donnera encore l'occasion de faire valoir la parole des usagers et des acteurs de terrains.

Elisabeth Di Zuzio et Jocelyne Haller